

LA LETTRE D'INFORMATION  
DE L'AGGLO  
ORLÉANS VAL DE LOIRE

n° 08  
OCTOBRE 2016

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Pryvé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

# Agglo.com

www.orleans-agglo.fr



ÉDITO

## CHARLES-ÉRIC LEMAIGNEN, président de l'Agglo

Vous êtes nombreux à vous intéresser à la transformation de notre agglomération en Métropole dont il est beaucoup question actuellement, en participant aux réunions publiques et débats organisés ces jours-ci dans les communes de l'Agglo, et je m'en réjouis. Il s'agit d'un sujet du présent, mais qui nous projette dans l'avenir, essentiel pour notre territoire et pour les 22 communes qui font le choix aujourd'hui de se mobiliser encore plus fortement autour d'un destin commun à construire ensemble, et au cœur duquel vous vous trouvez, vous, habitants de l'agglomération. Si les 22 communes de l'Agglo ont décidé d'aller de l'avant pour transformer l'Agglo en Métropole, c'est pour continuer à construire leur avenir propre mais aussi l'avenir du département du Loiret et de la région Centre-Val de Loire, pour en faire un territoire fort et cohérent qui partage la même vision de l'avenir, et pour nous permettre d'être au rendez-vous de défis posés à la société française et à notre territoire. Cette volonté se traduit nécessairement par une évolution statutaire de l'intercommunalité et des transferts de compétences des communes vers l'Agglo, un passage technique en Communauté urbaine puis en Métropole courant 2017. J'aurai l'occasion d'échanger directement avec vous, le 5 novembre prochain, lors de rencontres organisées Place du Martroi, sur des questions très pratiques que vous vous posez sur l'action de l'intercommunalité et ses services de proximité.



© JÉRÔME GRELET

Plus de 450 élèves viennent de faire leur rentrée au CFA de l'Agglo. Inscrits dans l'une des 15 formations proposées, ils sont installés dans des locaux agrandis et restructurés. Des aménagements qui touchent à leur fin et qui vont permettre à l'établissement de concrétiser ses nombreux projets.

2

FORMATION

Cure de jouvence  
pour le CFA

3

ÉCONOMIE

Coup de pouce  
au logement

4

TRANSPORTS

Innover pour  
la mobilité durable

DÉCHETS

Tri du verre  
solidaire

TRIBUNES LIBRES  
INFOS PRATIQUES



Agglo

Orléans Val de Loire

# Cure de jouvence pour le CFA

**450** étudiants

**36** formateurs

**15** formations, du CAP au BTS en passant par la formation continue

**6 200 m<sup>2</sup>** d'espaces de formation

**2,26 M€** investis par l'Agglo dans la restructuration

## FORMATION - APPRENTISSAGE

Plus de 450 élèves viennent de faire leur rentrée au CFA de l'Agglo. Inscrits dans l'une des 15 formations proposées, ils sont installés dans des locaux agrandis et restructurés. Des aménagements qui touchent à leur fin et qui vont permettre à l'établissement de concrétiser ses nombreux projets.

**D**epuis mai 2015, les marteaux piqueurs et perceuses vibrent dans les locaux du CFA de l'Agglo... «Nos bâtiments avaient une vingtaine d'années, explique Frédéric Briday, son directeur. Pendant ce temps, les pédagogies ont évolué et nos locaux n'étaient plus adaptés. Aussi, nous avons engagé des travaux de restructuration, de modernisation des outils pédagogiques, d'implantation de nouvelles sections et d'agrandissement de nos locaux, avec la construction d'un nouveau bâtiment.»

Une extension de 1 600 m<sup>2</sup>, des formations regroupées par pôle, une verrière qui permettra de proposer davantage d'espaces de vie pour les étudiants, un accueil repensé... À la fin de l'année, le CFA aura changé d'allure !



© JÉRÔME GRELET

L'une des caractéristiques de cet établissement est la variété des domaines et des formations qu'il propose, que ce soit autour des métiers de la vente, de l'immobilier, du tourisme, de l'électronique ou encore de l'ébénisterie ou de la petite enfance.

### UN VISAGE PLURIEL

«Nous veillons à faire évoluer notre offre d'apprentissage, en fonction des besoins du tissu économique local, précise Frédéric Briday. Depuis quelques années, nous ouvrons tous les ans une nouvelle formation, sans pour autant stopper les autres.» Une large palette de formations, dans des locaux restructurés et agrandis, et de nombreuses idées sous le coude !

«Dans le courant de l'année, nous allons ouvrir des sessions permettant



© JÉRÔME GRELET

d'obtenir des titres professionnels par apprentissage dans les domaines «techniciens réseau» et «câbleur mesureur». Ces formations d'un an s'adressent à des personnes sorties du système scolaire, engagées dans la vie active, en poste ou à la recherche d'un emploi. Elles leur permettent d'obtenir rapidement une qualification technique dans un domaine où il y a de la demande de la part des entreprises.»

Le déploiement de la fibre optique dans la région nécessite de tels profils. «Ces formations sont l'aboutissement d'une réflexion avec le Conseil régional et d'un partenariat avec Forma 2000+, un centre de formation spécialisé dans les métiers des télécommunications et de la fibre optique. Ce partenariat nous permettra d'installer un plateau technique complet.» Un outil précieux avant l'ouverture, en septembre 2017, d'un BTS «domotique, bâtiments communicants». «Pour cette formation, nous allons mutualiser nos équipements avec deux autres CFA installés à proximité : le CFA BTP et le CFA de l'Aftec.»

### LE REGARD VERS L'INTERNATIONAL

Enfin, le CFA de l'Agglo est partie prenante dans le partenariat que construisent les villes d'Orléans et de Yangzhou, en Chine. «Notre contribution sera de faciliter les échanges entre

nos jeunes qui sont en BTS tourisme et les étudiants chinois qui suivent une formation d'accompagnement touristique, estime Frédéric Briday, Et avec la Chambre de métiers, cela pourrait concerner aussi l'hôtellerie et la restauration.»

Dernier projet en gestation, le développement de l'offre de formation ouverte à distance (FOAD) : «Nous finalisons un catalogue avec ces formations, intégrées dans la formation continue, qui permettent de proposer des parcours personnalisés alternant séances au CFA et séquences via internet. C'est une offre très souple, qui peut intéresser les chefs d'entreprise, par exemple, qui n'ont pas forcément les créneaux disponibles pour des sessions «traditionnelles».»

Info : [cfa.orleans-agglo.fr](http://cfa.orleans-agglo.fr)

## Les formations par apprentissage

CAP ébénisterie-design de mobilier  
BAC pro électronique et électrotechnique  
BAC pro système électronique numérique  
BTS fluide énergie domotique (projet, septembre 2017)  
CAP et BAC pro vente/commerce  
BAC pro accueil relation clients-usagers  
CAP petite enfance  
BTS professions immobilières  
BTS tourisme



© JEAN PUYO

# Coup de pouce pour le logement des salariés

## ÉCONOMIE

La collaboration n'est pas récente mais elle a pris une nouvelle dimension, début septembre, avec la signature d'une convention entre l'AggLO et Action Logement. Objectif: le développement du logement des salariés.

À l'origine de ce partenariat, deux interlocuteurs essentiels dans le soutien à l'habitat. D'un côté, l'AggLO, engagée dans son troisième programme local de l'habitat et qui soutient le développement de l'offre de logements sur les 22 communes de l'agglomération, considérant celle-ci comme un élément déterminant de son rayonnement économique. De l'autre, Action Logement (anciennement 1% logement), dont la mission principale est de faciliter l'accès au logement des salariés. Chargée de collecter la taxe en faveur du logement versée par les entreprises de plus de 20 salariés, Action Logement a connu une réorganisation majeure aboutissant à la mise en place d'un comité régional, aujourd'hui interlocuteur privilégié de l'AggLO.

## UN OBJECTIF COMMUN

Dans cette convention, l'AggLO et Action Logement se donnent pour objectif de contribuer, sur une durée de trois ans, au développement de la production de logements pour les salariés, et notamment de logement social, à l'échange réciproque de données statistiques, à l'organisation de l'accueil des deman-



deurs de logement, à l'accompagnement des jeunes et des salariés en mobilité, à l'accession à la propriété et la colocation. Concrètement, cette convention va permettre, d'abord, d'échanger des informations. L'AggLO et les mairies pourront ainsi mieux connaître les demandes de logement effectuées dans leur commune et en tenir compte dans la réflexion sur des projets immobiliers. Ensuite, Action Logement sera associée à l'élaboration de projets de logements sociaux et pourra participer à l'identification des lieux ainsi qu'au financement. Enfin, Action Logement sera partie prenante dans l'organisation de l'accueil et l'accompagnement des demandeurs en cours de réflexion.

**Pour en savoir plus : AggLO : [www.oreans-agglo.fr](http://www.oreans-agglo.fr)**

**Action Logement : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)**

## GESTION DES DÉCHETS

# Tri du verre, écologique et solidaire

La progression est là : + 2,8% de verre collecté sur l'AggLO entre 2014 et 2015. La tendance est bonne mais il est possible de faire encore mieux ! C'est dans cet objectif qu'une campagne de sensibilisation nous rappelle que le verre se recycle à 100% et à l'infini. Deux bonnes raisons pour déposer ses bouteilles dans l'un des 592 points d'apport volontaires disséminés sur tout le territoire de l'agglomération.

Dans les six communes récemment passées en apport volontaire, 60 nouveaux points de collecte ont été installés et des « coachs déchets » vont à la rencontre des habitants pour leur expliquer l'importance de poursuivre leur démarche de tri et de recyclage.

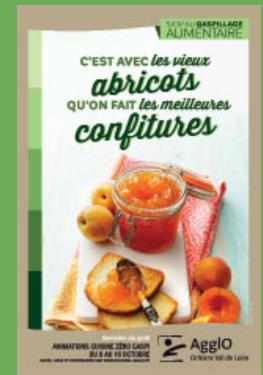
Dernière bonne raison de trier : pour chaque tonne de verre collectée, 1€ est reversé par l'AggLO à la Ligue contre le cancer.



## SEMAINE DU GOÛT

# Ma cuisine zéro gaspi

Le pacte national signé en 2013 se fixe de réduire par deux le gaspillage alimentaire d'ici à 2025. Cet objectif, que partage l'AggLO, sera donc au cœur de la Semaine nationale du goût, programmée du 10 au 16 octobre 2016. Localement, elle démarrera même dès le 8 octobre par des animations sur la Fête de l'automne à Saint-Jean-de-la-Ruelle, sur les marchés d'Orléans, ainsi qu'en supermarchés (Saran, Saint-Jean-de-Braye et Ingré). Un programme spécifique s'adresse au public scolaire avec, notamment, un repas à thème au restaurant d'application du lycée Françoise-Dolto (Olivet). Des ateliers conso seront animés par l'UFC-Que Choisir sur le thème : « Comment s'organiser au quotidien pour ne pas gaspiller ? » Pensez à demander les fiches « Ma cuisine zéro gaspi », avec leurs recettes et conseils utiles.



## FLUX ÉCO-MOBILIER À SARAN

L'AggLO vient d'équiper la déchetterie de Saran de bennes « éco-mobilier », ce qui porte à trois le nombre de déchetteries (Saint-Cyr, Ingré et Saran) offrant une solution de recyclage pour les meubles usagés. Sont acceptés, même cassés : les sièges, la literie, les meubles de rangement vidés de leur contenu, les meubles de cuisine et de salle de bains (sans les vasques, éviers, robinetteries).

## APPLI GEOVELO

Une nouveauté qui va faciliter la vie des adeptes de la petite reine : l'appli pour smartphone Geovelo Orléans Métropole.

Ce calculateur d'itinéraires permet d'estimer

son trajet et propose un itinéraire adapté à sa pratique du vélo.

Et si un problème est détecté sur l'itinéraire, les utilisateurs peuvent le signaler directement via l'appli ou le site dédié.



# Innovier pour la mobilité durable

Comment répondre aux besoins de transport en zone périurbaine (où la fréquentation est moins dense) lorsqu'on sait que « les collectivités compétentes ont, elles-mêmes, une équation financière délicate à résoudre du fait de la baisse des dotations de l'État, et que les solutions proposées jusque-là (transports à la demande, lignes de rabattement...) manquent d'imagination ? »

Pour répondre à cette question, Charles-Éric Lemaignan, président d'Agglo, a choisi de lancer une large concertation sous la forme d'ateliers thématiques, programmés à partir de l'automne. « Il nous faut d'abord analyser les besoins à partir d'un panel d'habitants représentatifs des différentes catégories de trajets : domicile-travail, déplacements familiaux et déplacements des personnes isolées. Puis, envisager l'offre, avec toutes les solutions possibles, notamment celles provenant de l'économie du partage (co-voiturage, location de voitures entre particuliers...). Enfin, tester, pour voir ce que l'on met en œuvre dès à présent ou ce que l'on intégrera dans le cahier des charges de notre future délégation de service public, rédigé entre mars et juin 2017. » Une démarche que le président d'Agglo inscrit « dans une stratégie de mobilité, impulsée et coordonnée par la puissance publique ».

-> Modalités de participation à la concertation prochainement sur [orleans-agglo.fr](http://orleans-agglo.fr)



**Exemple de solution développée par la start up Koolicar : la location de véhicules entre particuliers.**

## PROCHAIN CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 20 octobre, à 18h,  
au centre municipal d'Orléans

## PERMANENCE DU PRÉSIDENT D'AGGLO

Chaque mois, Charles-Éric Lemaignan, président d'Agglo, tient une permanence pour échanger avec vous. La prochaine date est programmée le mardi 18 octobre, de 18h à 20h, au siège de l'Agglo, 5 place du 6-Juin-1944 à Orléans. Sur rendez-vous au 02 38 78 49 47.

## CAP SUR LA MÉTROPOLE

Les réunions publiques organisées dans le cadre du passage en communauté urbaine puis en métropole se poursuivent dans les communes.

Prochains rendez-vous :

- La Chapelle-Saint-Mesmin, mercredi 5 octobre à 19h
- Olivet/Saint-Pryvé-Saint-Mesmin/Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, lundi 10 octobre à 20h30, centre culturel d'Yvremont, à Olivet
- Ormes, mercredi 19 octobre, à 19h30, salle des fêtes François-Rabelais

+ d'infos sur [orleans-agglo.fr](http://orleans-agglo.fr)

### GROUPE MAJORITÉ

## Mobilité : innovons ensemble pour mieux nous déplacer

Notre Agglomération va se transformer en Communauté urbaine puis en Métropole. Cette évolution va nous donner plus de visibilité et dans le même temps plus de responsabilité. Il va nous falloir être innovants à la fois pour renforcer notre attractivité et vous offrir des services de qualité. Il y va ainsi de la mobilité, une compétence qui vous concerne tous. Nos acquis sont nombreux en ce domaine : une des toutes premières agglo en termes d'offre de transports, 2<sup>e</sup> ville française où le vélo est le plus utilisé, etc. Nous voulons aller encore plus loin en matière de mobilité péri-urbaine. Le transport à la demande, qui est comme partout ailleurs, le système proposé aujourd'hui, est à la fois coûteux et insuffisamment performant. Or le développement de « l'économie collaborative » et du numérique permet de proposer des solutions innovantes pour l'auto partage, le covoiturage ou bien les taxis collectifs. Chacun doit pouvoir trouver une solution adaptée à ses besoins. Pour y parvenir, nous allons nous appuyer sur l'expérience et les attentes de tous. À côté de jeunes start-up qui nous apporteront leur expertise, nous mettrons en place des ateliers participatifs afin d'élaborer ensemble les meilleures solutions en matière de mobilité pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> couronnes de l'Agglo. Rendez-vous dès le mois de novembre, on compte sur vous !

### GROUPE DES ÉLU-E-S PS, VERTS ET DIVERS GAUCHE

## Oui à une communauté urbaine et une métropole qui respectent la diversité des communes et restent au plus près des habitants !

Dans le cadre du débat sur l'évolution de notre agglomération, nous avons confirmé notre forte ambition pour notre agglomération en votant en faveur de la transformation en communauté urbaine, puis en métropole en fonction des évolutions législatives proposées par le Gouvernement. Nous avons aussi exprimé très clairement nos exigences quant à la place des communes qui doivent rester les interlocuteurs privilégiés des citoyens. Dans les réunions que nous avons organisées dans nos communes, dans les échanges au quotidien avec nos concitoyens, nous percevons leurs interrogations et leur préoccupation légitimes en faveur de la proximité, la réactivité et la qualité du service public. Les conseils municipaux de nos communes seront invités dans les prochaines semaines à se prononcer formellement sur ce projet de transformation en communauté urbaine puis en métropole. Soyez assurés que nous réaffirmerons notre volonté que nos communes restent au cœur du système décisionnel dans la mise en œuvre des politiques, au sein de l'exécutif de notre agglomération, et au plus près des habitants, conformément au « pacte de confiance et de gouvernance métropolitain ».

### GROUPE PARTI COMMUNISTE – FRONT DE GAUCHE

## L'eau, un bien commun à protéger

La loi NOTRe impose aux communes de transférer la gestion de l'eau potable aux intercommunalités. L'Agglo peut donc décider de créer une régie publique de l'eau sur l'ensemble du territoire. Blois vient de « dé-privatiser » la gestion de l'eau. Pourtant, l'Agglo n'envisage jamais cette option alors que les régies municipales de Saint-Jean de Braye, Saran, La Chapelle-Saint-Mesmin, Ingré et Saint-Hilaire Saint-Mesmin ont fait leurs preuves. Allons-nous céder demain aux trusts de l'eau et à leurs actionnaires si cupides ?

